



Commune de Prez



Le Conseil communal s'investit dans la sécurité routière

Avec l'intensité croissante du trafic sur l'axe de liaison entre les autoroutes A1 et A12, les automobilistes qui cherchent un parcours alternatif sont de plus en plus nombreux. C'est le cas de la route reliant le village de Noréaz aux Arbognes. Durant les heures de pointes, la sécurité sur ce tracé n'est plus assurée. Les automobilistes en transit qui cherchent à contourner les bouchons espèrent gagner du temps en empruntant l'itinéraire Cousset-Avry, via Les Arbognes. Ce tracé n'est pas prévu pour digérer ce trafic. Pour se croiser, les conducteurs sont contraints de mordre sur les accotements, parfois les quatre roues dans le pré. Plusieurs visions locales ont confirmé la dangerosité de la situation, dans le hameau Echesby en particulier, ainsi que sur la Route du Lac. Les zones 30 km/h récemment mises en place ne sauraient être efficaces sans un contrôle de la densité du trafic.

Pour éradiquer ce problème, les autorités communales de Montagny et de Prez ont décidé conjointement d'interdire l'accès aux véhicules à moteur sur la Route des Arbognes, de l'entrée à la sortie de la forêt, du lundi au vendredi. L'accès à la cabane « En Berley » restera autorisé aux voitures. Le trafic pendulaire ne posant des problèmes que durant les jours de la semaine, le week-end ne fera l'objet d'aucune interdiction. Si cette mesure peut amener quelques contraintes, celles-ci seront largement compensées par le confort que la baisse du trafic ne manquera pas d'offrir aux bordiers et dans le village en général.

Avec nos salutations les meilleures.

La Commune de Prez

17 octobre 2022